

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00377
Numéro SIREN : 800 996 852
Nom ou dénomination : 2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/009898

Désignation de l'entreprise SARL 2 CARA PARTICIPATIONS Néant *

Adresse de l'entreprise 28 RUE JEAN JULLIEN DAVIN 26000 VALENCE

Numéro SIRET * 8 0 0 9 9 6 8 5 2 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

ACTIF IMMOBILISE

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVIS

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028		030				
	Immobilisations financières * (1)	040	411 435	042		411 435	518 031	
	Total I (5)	044	411 435	048		411 435	518 031	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	27 220	086		27 220	30 477	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		Total II	096	27 220	098		27 220	30 477
		Total général (I+II)	110	438 655	112		438 655	548 507
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	30 000	120	30 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		124		
	Réserve légale	126		126	3 000	126	3 000	
	Réserves réglementées*	130		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132	200 152	132	154 171	
	Report à nouveau	134		134		134		
	Résultat de l'exercice	136		136	93 146	136	45 982	
	Provisions réglementées	140		140		140		
		Total I	142		142	326 298	142	233 152
		Total II	154		154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	107 138	172	112 357	172	315 355	
	Produits constatés d'avance	174		174		174		
	Total III	176		176	112 357	176	315 355	
	Total général (I + II + III)	180		180	438 655	180	548 507	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		40 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CARA PARTICIPATIONS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le					Néant						
		3	1	1	2	2	0	2	1	3	1	1	2	2	0	2	0	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																	
	Production vendue	} biens intracommunautaires	dont export et livraisons		209													
			} services *	intracommunautaires		215												
						217												
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
Variation de stock (marchandises) *																		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243														
Rémunérations du personnel *																		
Charges sociales (cf. renvoi 380)																		
Dotations aux amortissements *																		
Dotations aux provisions																		
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259															
	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)																		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		
Produits financiers (III)																		
Produits exceptionnels (IV)																		
Charges financières (V)																		
Charges exceptionnelles	} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347															
	} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
	Provisions non déductibles *																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-cis d'associés	247																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248																
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991												
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2																

Cegid Quatre

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	518 031		2 019
TOTAL	518 031		2 019
TOTAL GENERAL	518 031		2 019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		108 614	411 435	411 435
TOTAL		108 614	411 435	411 435
TOTAL GENERAL		108 614	411 435	411 435

Etat des amortissements

Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Participations (10 à 50% du capital détenu) - 2CARA	2 709 235	10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 28 rue Jean Jullien Davin
26000 VALENCE

RCS ROMANS 800 996 852

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Exemplaire certifié conforme
Destiné au Greffe du Tribunal de commerce

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'A' or 'V', located below the text.

2CARA PARTICIPATIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €

Siège social : 28 rue Jean Jullien Davin

26000 VALENCE

800 996 852 RCS ROMANS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 AVRIL 2022

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 93 145,79 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 93 145.79 €

- Une somme de 93 145.79 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance